

La progression des élèves au secondaire et au collégial

Robert Maheu and Daniel Maisonneuve

Volume 11, Number 2, août 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600872ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600872ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Maheu, R. & Maisonneuve, D. (1982). La progression des élèves au secondaire et au collégial. *Cahiers québécois de démographie*, 11(2), 139-165.
<https://doi.org/10.7202/600872ar>

Article abstract

En utilisant les fichiers du ministère de l'Éducation pour la période allant de 1976 à 1981, les auteurs s'appliquent à mesurer la progression des élèves à différentes étapes significatives de leur cheminement scolaire. La méthodologie consiste à établir des taux selon l'âge, puis à les cumuler transversalement pour chaque année d'observation. Les données les plus récentes indiquent que sur 100 jeunes, 64 obtiennent un diplôme du secondaire à l'enseignement régulier (classes du jour), 8 l'obtiendront à l'éducation des adultes (formation continue), 46 entreprennent des études collégiales à temps plein, et 27 obtiennent un diplôme d'études collégiales. De plus, on constate que la situation tend à s'améliorer constamment depuis 1976. Les auteurs décrivent ensuite la progression des élèves des quelques générations réelles dont l'essentiel du cheminement scolaire s'est déroulé au cours de la période d'observation.

Robert MAHEU et Daniel MAISONNEUVE*: LA PROGRESSION DES ÉLÈVES AU
SECONDAIRE ET AU COLLÉGIAL

(Communication présentée au 50^e congrès de l'ACFAS,
section de démographie, mai 1982)

RÉSUMÉ

En utilisant les fichiers du ministère de l'Éducation pour la période allant de 1976 à 1981, les auteurs s'appliquent à mesurer la progression des élèves à différentes étapes significatives de leur cheminement scolaire. La méthodologie consiste à établir des taux selon l'âge, puis à les cumuler transversalement pour chaque année d'observation. Les données les plus récentes indiquent que sur 100 jeunes, 64 obtiennent un diplôme du secondaire à l'enseignement régulier (classes du jour), 8 l'obtiendront à l'éducation des adultes (formation continue), 46 entreprennent des études collégiales à temps plein, et 27 obtiennent un diplôme d'études collégiales. De plus, on constate que la situation tend à s'améliorer constamment depuis 1976. Les auteurs décrivent ensuite la progression des élèves des quelques générations réelles dont l'essentiel du cheminement scolaire s'est déroulé au cours de la période d'observation.

* Service de la démographie scolaire, ministère de l'Éducation, 1035 de la Chevrotière, 8^e étage, Québec, QC, G1R 5A5.
Cet article a fait l'objet d'une publication du ministère de l'Éducation sous une forme plus complète, comprenant notamment une annexe statistique détaillée.

LA PROGRESSION DES ÉLÈVES AU SECONDAIRE ET AU COLLÉGIAL

Robert MAHEU et Daniel MAISONNEUVE*

Communication présentée au 50^e congrès de l'ACFAS
section de démographie, mai 1982

Le but de cette étude est de mesurer la proportion des élèves qui atteignent certaines étapes significatives dans le système scolaire québécois. Ainsi, partant du fait que la totalité des élèves font au moins des études au niveau secondaire (Dufour, 1981), on cherchera à établir la proportion de ceux qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires, puis la proportion de ceux qui s'inscrivent au collégial, et enfin la proportion de ceux qui persévèrent jusqu'à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales.

* Service de la démographie scolaire, ministère de l'Éducation, 1035 de la Chevrotière, 8^e étage, Québec, QC, G1R 5A5.
Cet article a fait l'objet d'une publication du ministère de l'Éducation sous une forme plus complète, comprenant notamment une annexe statistique détaillée.

Une telle analyse nous apparaît d'autant plus indispensable qu'il n'existe aucune étude systématique décrivant l'état actuel et l'évolution récente de la progression scolaire au Québec, ce qui donne lieu à des évaluations souvent contradictoires, généralement pessimistes, la plupart du temps fondées sur des données partielles ou datant de plusieurs années. Par exemple, plusieurs intervenants se réfèrent aux chiffres suivants: sur une génération de 100 personnes, 50 obtiendraient un diplôme du secondaire, 25 s'inscriraient au collégial et 12 en sortiraient avec un diplôme d'études collégiales, dont 6 en formation générale qui auraient accès à l'université (Rivard, 1982; Lalonde, 1982; CEQ, 1982). Ces chiffres sont largement diffusés dans les médias d'information et bénéficient d'une certaine crédibilité au sein de l'opinion; mais leur fondement statistique demeure pour le moins obscur, surtout quand on sait que le taux d'accès aux études universitaires est d'environ 19%, chiffre qui ne tient compte que des inscriptions à temps complet (Lespérance, 1981).

Dans le rapport de la commission Jean, sur la formation des adultes, on peut lire que "... 85% des jeunes Québécois n'utilisent pas les ressources de niveau universitaire, 67% n'atteignent pas le niveau collégial et environ 45% de la population scolaire n'obtiennent pas de diplôme de fin d'études secondaires..." (Commission d'étude sur la formation des adultes, 1982). Ces chiffres sont tirés d'une étude du Conseil supérieur de l'éducation (Lévesque, 1979), qui s'appuyait sur une analyse des résultats de l'enquête ASOPE¹, et ne reflètent donc pas la situation actuelle, puisqu'ils sont basés sur la cohorte des étudiants inscrits en 5e secondaire en 1971-1972.

Une étude récente du ministère de l'Éducation conclut, en se basant sur le taux de scolarisation au collégial en 1979 qui atteignait un maximum de 33% à 17 ans que "parmi les 15 à 19 ans, environ un jeune sur trois s'inscrit au secteur collégial" (Grégoire, 1981). De fait, il

1. ASOPE: Aspirations scolaires et orientations professionnelles des étudiants.

faut considérer cette proportion comme un minimum probablement bien en deçà de la réalité, puisqu'un certain nombre d'individus s'inscrivent au collégial et terminent leurs études par obtention du diplôme ou par abandon avant d'avoir atteint l'âge de 17 ans et que, par ailleurs, d'autres s'inscrivent au collégial pour la première fois à 18, 19 ans ou même plus tard. Dans la même étude, l'auteur évalue à environ 65% la proportion de diplômés du secondaire mais, constatant que ces résultats sont supérieurs à ceux généralement admis, il les met lui-même en doute et suggère que la réalité doit être plus près de 50% que de 65%.

Un dernier exemple, portant plus spécifiquement sur le niveau collégial, n'est guère plus optimiste:

"Selon des données publiées dans le numéro d'octobre de Cégepropos, revue d'information de la Fédération des cégeps du Québec, 50 pour 100 des étudiants du secondaire ont les aptitudes nécessaires pour entreprendre des études collégiales alors que seulement 25 pour 100 s'inscrivent au cégep, soit un finissant du secondaire sur quatre. (...) De plus, seulement 50 pour 100 des étudiants qui s'inscrivent au cégep en sortent avec un diplôme d'enseignement collégial. Ces données sont très inquiétantes pour le Conseil des collèges".
(Gagnon, 1981)

A travers ces diverses interventions concernant la progression des élèves dans le système d'enseignement, se dégage une certaine confusion sur le plan quantitatif. Malgré le caractère souvent contradictoire des données présentées à l'appui de leurs conclusions, les intervenants semblent néanmoins s'accorder à présenter un tableau plutôt sombre de la situation actuelle. Dans ce contexte, il nous apparaît important de contribuer à combler une lacune évidente en procédant à un examen systématique des données les plus récentes, de manière à proposer des indices quantitatifs permettant d'évaluer la situation actuelle et l'évolution récente de la progression des élèves aux niveaux secondaire et collégial.

En utilisant les données du ministère de l'Éducation pour les années 1976 à 1981, nous nous proposons d'établir les proportions d'élèves atteignant chacune des étapes suivantes: obtention du diplôme d'études secondaires, inscription à un programme de niveau collégial, et obtention du diplôme d'études collégiales. Les résultats présentés pour chaque année d'observation seront désagrégés selon le sexe et le type de formation (générale ou professionnelle).

1. Méthodologie

La méthode que nous utilisons relève de l'analyse transversale et s'apparente à celle qui est employée pour établir plusieurs indices démographiques d'utilisation courante, notamment l'espérance de vie et le nombre moyen d'enfants par femme. Il s'agit essentiellement de produire, pour une année donnée, la série des taux selon l'âge de l'événement qu'on analyse (obtention d'un diplôme du secondaire, inscription au collégial ou obtention d'un diplôme d'études collégiales) et de cumuler ces taux, issus de générations différentes, comme s'ils caractérisaient la progression scolaire d'une seule génération. Nous obtenons ainsi la proportion des élèves qui atteindraient l'étape en question dans une génération fictive qui vivrait successivement, au cours de sa vie, l'ensemble des taux observés cette année-là. Au tableau suivant, nous illustrons la méthode de calcul en prenant l'exemple de la proportion d'inscrits au collégial d'après les taux observés en 1976.

Après avoir calculé les taux selon l'âge, nous les additionnons pour mesurer la fréquence de l'inscription au collégial dans une génération fictive qui suivrait cette série de taux; dans notre exemple, cette fréquence ou proportion s'établit à 40,6%². A noter que les taux applicables à des groupes d'âges quinquennaux doivent être comptés cinq fois dans le cumul, puisqu'une génération subirait chacun de ces taux moyens pendant cinq ans.

-
2. On obtiendrait un résultat semblable en rapportant tout simplement le nombre total de nouveaux inscrits à l'effectif de la population âgée de 17 ans, âge modal à l'inscription au collégial; notre indice est cependant plus précis, car il rapporte le nombre d'inscrits à l'effectif moyen des générations qui contribuent aux inscriptions, et est donc moins sujet aux variations annuelles de la structure par âge.

Tableau 1

Méthode de calcul de la proportion des effectifs d'une génération qui s'inscrivent au collégial à temps complet, d'après les taux selon l'âge observés en 1976.

Âge au 1 ^{er} juin 1976	Nouveaux inscrits (1)	Population (2)	Taux (%) (3)=(1)÷(2)
14 et moins	14	129 100 ^a	0,01
15	606	135 585	0,45
16	14 954	134 950	11,08
17	22 945	133 785	17,15
18	9 287	131 740	7,05
19	1 904	130 140	1,46
20-24	2 427	598 385	0,41
25-29	618	555 270	0,11
30 et plus	740	474 480 ^b	0,16
Total			40,60

Notes: a) Population de 14 ans.

b) Population de 30-34 ans.

Cette méthode présente plusieurs avantages: d'une part, elle permet d'éliminer l'effet des phénomènes perturbateurs comme la mortalité et la migration et d'autre part, son caractère transversal permet d'établir des indices pour chaque année d'observation, mesurant véritablement l'état actuel de la progression des élèves dans le système d'enseignement. Une approche par génération réelle exigerait qu'on attende que tous les individus aient complété leur progression scolaire au secondaire et au collégial, ce qui nécessiterait des séries d'observations s'étendant sur une quinzaine d'années. De plus, une telle approche rendrait difficile l'évaluation de la "performance" du système d'enseignement, les individus d'une génération étant scolarisés à des moments variables dans un système en évolution.

D'un autre côté, les indices transversaux que nous utilisons doivent être interprétés avec une certaine prudence, surtout lorsque se produisent des modifications dans la distribution selon l'âge des individus qui vivent le phénomène analysé. C'est précisément le cas des phénomènes qui nous intéressent, à cause de l'abolition en 1972 de la septième année du primaire, qui a eu pour effet d'abaisser l'âge d'accès au secondaire et par la suite à toutes les étapes ultérieures du cheminement scolaire. Nous attirerons donc à l'occasion l'attention du lecteur sur le caractère perturbé de certains indices. Par ailleurs, dans la dernière partie de notre analyse, nous produisons des résultats longitudinaux pour les quelques générations réelles dont nous connaissons l'essentiel de la progression scolaire, ce qui devrait permettre de vérifier la vraisemblance des indices que nous proposons.

2. La proportion de diplômés du secondaire

Les résultats présentés au tableau 2 mesurent, pour chaque année d'observation, la proportion des élèves qui obtiennent, à l'enseignement régulier, un diplôme de 5e secondaire (général ou professionnel long), ou encore un diplôme de 4e secondaire (professionnel court). Il est à noter que nous n'avons retenu que le premier diplôme de niveau secondaire obtenu par chaque individu aux fins de ce calcul, de manière à établir véritablement des proportions de diplômés, et non pas des nombres moyens de diplômes par personne.

Sur l'ensemble de la période, la proportion des élèves³ qui obtiennent un diplôme au secondaire se situe à environ 61%, avec cependant d'importantes variations d'une année à l'autre. On remarque en particulier que la proportion est très élevée en 1977 et 1978, par rapport aux années encadrantes. Il faut attribuer ce gonflement à la perturbation causée par l'arrivée massive en fin d'études secondaires

3. Sachant que 100% des élèves atteignent au moins le niveau secondaire (Dufour, 1981), on peut employer ici l'expression "proportion des élèves" pour "proportion des effectifs d'une génération".

Tableau 2

Proportion (en %) des effectifs d'une génération qui obtiennent un diplôme du secondaire à l'enseignement régulier, selon le sexe et le secteur, Québec, d'après les comportements observés chaque année, de 1976 à 1981

Année	HOMMES				FEMMES				ENSEMBLE			
	Général	Professionnel		Total	Général	Professionnel		Total	Général	Professionnel		Total
		long	court			long	court			long	court	
1976	38,3	7,2	2,7	48,2	47,4	11,2	1,2	59,7	42,8	9,2	2,0	53,9
1977 ^a	45,6	10,7	3,3	59,6	56,2	14,5	1,4	72,2	50,7	12,7	2,4	65,8
1978 ^a	45,6	11,5	4,4	61,5	50,4	15,0	1,6	67,0	47,9	13,2	3,0	64,2
1979	42,0	9,8	4,3	56,1	46,8	13,0	1,6	61,4	44,3	11,4	3,0	58,7
1980	42,6	10,1	4,3	57,0	48,9	14,2	1,9	65,0	45,7	12,1	3,2	60,9
1981	45,2	10,3	4,6	60,1	52,4	13,2	2,0	67,6	48,7	11,7	3,3	63,7

Note: a) 1977 et 1978: résultats fortement perturbés par le passage des élèves de la double promotion.

des élèves qui ont vécu en 1972 le phénomène de la double promotion⁴. Cet important changement dans le régime pédagogique a eu pour effet de rajeunir, après un certain décalage, la distribution par âge des diplômés du secondaire. Ainsi, le taux de diplômés à 16 ans a augmenté considérablement en 1977, alors que le taux de diplômés à 18 ans a, au contraire, fortement diminué, mais seulement à partir de 1979, suivant le passage à ces âges de la génération qui a vécu la transition⁵. La méthodologie que nous utilisons étant basée sur les taux de diplômés selon l'âge observés chaque année, il faut donc interpréter avec une extrême prudence les proportions de diplômés obtenues pour 1977 et 1978, parce que ces années ont profité d'une conjoncture exceptionnelle, bénéficiant de l'augmentation des taux de diplômés à 16 ans, alors que la diminution à 18 ans ne s'est manifestée que plus tard.

Les résultats obtenus pour les autres années d'observation sont par contre peu perturbés par le passage de l'ancien au nouveau régime pédagogique⁶, de sorte qu'ils reflètent la proportion de diplômés qu'on trouverait en moyenne dans les générations réelles qui composent chaque génération fictive. Si l'on néglige les indices de 1977 et 1978, la proportion de diplômés apparaît alors en progression constante depuis 1976, passant de 54 à 64% en cinq ans. Le secteur général produit toujours la grande majorité des diplômés, plus des trois-quarts, mais la proportion de diplômés des secteurs professionnels connaît une croissance relative plus rapide.

4. Suite à l'application du règlement no 7 du ministère de l'Éducation, la septième année de l'enseignement primaire fut éliminée du cheminement scolaire.

5. Le taux de diplômés à 17 ans, qui est toujours le plus important, a peu varié suite au changement de régime pédagogique, récupérant chez les 18 ans ce qu'il perdait au profit des 16 ans.

6. Comme certaines commissions scolaires avaient aboli la septième année du primaire avant 1972, il est possible que l'indice obtenu pour 1976-1977 surestime légèrement la réalité, mais de façon beaucoup moins prononcée qu'en 1977-1978 et 1978-1979.

En distinguant les résultats obtenus selon le sexe, on constate que la proportion de diplômés est toujours plus élevée chez les filles, bien que l'écart tende à s'atténuer lentement au cours de la période d'observation, en raison d'une croissance plus rapide chez les garçons. L'avantage des filles se manifeste tant au secteur général qu'au professionnel long, alors que les garçons sont plus nombreux à obtenir un diplôme du professionnel court.

Si l'on veut établir la proportion de diplômés du secondaire dans une génération réelle ou fictive, il faut ajouter aux diplômés de l'enseignement régulier ceux qui obtiendront leur diplôme par la voie de l'éducation des adultes. Nous avons obtenu des proportions de diplômés adultes en cumulant, pour chaque année d'observation, les taux de diplômés à l'éducation des adultes par groupe d'âge. Les résultats sont présentés au tableau 3. Notons que dans ce cas, nous n'avons pu vérifier si tous les diplômés en étaient à leur premier diplôme, ce qui pourrait causer une légère surestimation.

La proportion de diplômés adultes montre une évolution extrêmement irrégulière d'une année à l'autre, atteignant des sommets de l'ordre de 8% en 1978 et 1981 et tombant à près de 5% en 1980. Comme le phénomène de la double promotion ne joue pas dans le cas des adultes, il faut attribuer ces variations au caractère probablement très conjoncturel de la fréquentation scolaire des adultes. Les diplômés adultes proviennent majoritairement du secteur général, mais les secteurs professionnels y tiennent une place un peu plus importante qu'à l'enseignement régulier.

Les proportions de diplômés adultes selon le sexe correspondent également à ce que nous avons trouvé à l'enseignement régulier, à savoir que les femmes présentent toujours une plus forte proportion de diplômées et que cet avantage se manifeste à la fois au secteur général et au professionnel long, les hommes n'ayant le dessus qu'au professionnel court.

Tableau 3

Proportion (en %) des effectifs d'une génération qui obtiennent un diplôme du secondaire à l'éducation des adultes, selon le sexe et le secteur, Québec, d'après les comportements observés chaque année, de 1976 à 1981

Année	HOMMES				FEMMES				ENSEMBLE			
	Général	Professionnel		Total	Général	Professionnel		Total	Général	Professionnel		Total
		long	court			long	court			long	court	
1976	3,1	0,4	0,6	4,0	2,9	1,4	0,6	4,9	3,1	1,0	0,6	4,5
1977	3,5	0,3	0,8	4,6	3,1	0,9	1,0	4,9	3,3	0,6	0,9	4,7
1978	5,2	0,6	1,5	7,3	6,1	2,2	0,7	9,1	5,6	1,4	1,1	8,2
1979	4,6	0,5	1,5	6,5	4,8	2,1	1,0	8,0	4,7	1,3	1,2	7,2
1980	3,1	0,5	1,2	4,7	3,5	1,5	0,8	5,8	3,3	1,0	1,0	5,3
1981	4,6	0,8	2,3	7,7	5,0	2,3	1,1	8,4	4,7	1,5	1,7	8,0

Si l'on regroupe l'ensemble des résultats présentés jusqu'ici, en ajoutant les diplômés adultes à ceux qui obtiennent leur diplôme du secondaire par la voie de l'enseignement régulier, on trouve que la proportion de diplômés du secondaire était de 58% d'après les taux de 1976, et qu'elle a progressé jusqu'à 72% d'après les taux observés en 1981. Comme les diplômés adultes étaient particulièrement nombreux en 1981, on peut évaluer à environ 70% la proportion des élèves qui obtiennent un diplôme de niveau secondaire dans l'état actuel du système scolaire québécois. De plus, la probabilité pour un individu d'obtenir un diplôme de secondaire général, donc non terminal, serait de l'ordre de 50%.

3. La proportion d'inscrits au collégial

En procédant de la même façon qu'avec les diplômés du secondaire, nous avons calculé pour chaque année d'observation les proportions d'individus qui s'inscrivent au collégial. Dans le calcul des taux d'inscription au collégial selon l'âge, nous n'avons retenu que les élèves qui s'inscrivaient pour la première fois à un programme régulier de niveau collégial à temps complet.

Les résultats présentés au tableau 4 font voir que l'accessibilité au collégial est en progrès, puisque la proportion d'inscrits est passée de 41% en 1976 à 46% en 1981. Comme dans le cas des diplômés du secondaire à l'enseignement régulier, les indices relatifs aux années 1977 et 1978 sont peu significatifs, parce que fortement perturbés par le passage des élèves de la double promotion.

Le secteur général attire toujours la plus grande partie de ceux qui s'inscrivent au collégial, mais on peut noter que la formation professionnelle connaît une croissance plus rapide dans sa proportion d'inscrits⁷. Les résultats indiquent également que les femmes s'inscrivent au collégial dans une plus forte proportion que les hommes, conséquence

7. Chez les hommes, la proportion d'inscrits a augmenté au professionnel seulement.

Tableau 4

Proportion (en %) des effectifs d'une génération qui s'inscrivent au collégial à temps complet, selon le sexe et le secteur, Québec, d'après les comportements observés chaque année, de 1976 à 1981

Année	HOMMES			FEMMES			ENSEMBLE		
	Général	Professionnel	Total	Général	Professionnel	Total	Général	Professionnel	Total
1976	25,6	13,5	39,2	23,4	18,6	42,0	24,5	16,0	40,6
1977	27,8	15,4	43,3	27,0	20,8	47,8	27,4	18,0	45,5
1978	24,9	15,2	40,1	23,6	19,4	43,0	24,3	17,1	41,5
1979	23,3	15,4	38,6	22,9	19,4	42,3	23,2	17,3	40,4
1980	24,5	15,2	39,8	24,9	20,7	45,6	24,7	17,9	42,6
1981	25,6	16,3	41,9	27,4	22,7	50,1	26,5	19,4	45,9

logique de leur plus forte proportion de diplômées du secondaire, surtout au général. Par contre, on observe que jusqu'en 1979, les hommes obtenaient une plus forte proportion d'inscrits au secteur général du collégial, mais les femmes tendent maintenant à prendre le dessus même dans ce secteur.

Par ailleurs, si l'on compare les inscrits au collégial aux diplômés du secondaire, on peut conclure que la grande majorité des diplômés du secondaire général entreprennent des études de niveau collégial, parce que les proportions concordent à quelques points près et qu'on sait qu'une très faible partie des inscrits au collégial ne détiennent pas ce diplôme. Rappelons encore une fois que les proportions d'inscrits au collégial ne tiennent compte que des inscrits à temps complet, et qu'il faudrait y ajouter un certain pourcentage d'inscrits à temps partiel pour évaluer la proportion réelle de ceux qui atteignent le niveau collégial au cours de leur vie.

4. La proportion de diplômés du collégial

La dernière étape que nous avons retenue dans l'analyse de la progression des élèves est l'obtention du diplôme d'études collégiales. Les résultats présentés au tableau 5 indiquent que la proportion⁸ de ceux qui obtiennent ce diplôme est passée de moins de 23% en 1976 à 27% en 1980. Les résultats pour 1981 ne sont malheureusement pas encore disponibles. La perturbation provoquée par le passage des élèves de la double promotion se manifeste ici à partir de 1978 par une augmentation importante du taux de diplômés à 19 ans; en 1980, une baisse dans les taux aux âges plus élevés tend à régulariser la situation.

8. Il s'agit toujours d'une proportion définie par rapport aux effectifs d'une génération, et non pas d'un taux de réussite attribuable aux étudiants inscrits au collégial.

Tableau 5

Proportion (en %) des effectifs d'une génération qui obtiennent un diplôme d'études collégiales, selon le sexe et le secteur, Québec, d'après les comportements observés chaque année, de 1976 à 1980

Année	HOMMES			FEMMES			ENSEMBLE		
	Général	Professionnel	Total	Général	Professionnel	Total	Général	Professionnel	Total
1976	15,4	6,0	21,4	13,4	10,6	24,1	14,4	8,3	22,7
1977	17,0	6,3	23,3	15,6	11,0	26,6	16,3	8,7	25,0
1978	18,1	7,3	25,4	17,0	12,2	29,2	17,5	9,8	27,3
1979	17,9	8,0	26,0	18,0	13,6	31,6	18,0	10,8	28,7
1980	16,0	8,3	24,3	16,4	13,5	30,0	16,2	10,9	27,0

Par contre, on sait que la durée de fréquentation au collégial des étudiants qui obtiennent un DEC tend à augmenter depuis quelques années. S'il est difficile de quantifier avec précision l'effet de cette tendance sur nos résultats, on peut néanmoins affirmer qu'elle constitue un facteur de sous-estimation des proportions de diplômés, surtout en 1980, au moment où l'indice devrait être le plus gonflé par le passage des élèves de la double promotion. Pour démêler les effets contraires des deux phénomènes, il faudra procéder à une analyse de type longitudinal; mais pour l'instant nous supposerons que les deux phénomènes s'annulent pour la dernière année d'observation, et que l'évolution décrite par les indices de 1976 et 1980 correspond bien à la réalité.

L'augmentation de la proportion de diplômés du collégial se fait surtout au profit du secteur professionnel, puisque les deux sexes y contribuent sensiblement, alors qu'au secteur général, seules les femmes enregistrent des gains significatifs, comblant l'écart qu'elles concédaient aux hommes en 1976.

On remarque également que la proportion de diplômés tend à augmenter plus rapidement que la proportion d'inscrits au collégial entre 1976 et 1980, ce qui suggère que les étudiants du collégial persévèrent de plus en plus jusqu'à l'obtention du diplôme; mais cette indication demanderait à être confirmée par une analyse de générations réelles. Soulignons en outre qu'un certain nombre d'élèves, dont nous ne tenons pas compte ici, obtiennent un certificat du collégial au terme de leur cheminement scolaire; suivant les années, ils représentent de 0,5 à 0,9% des effectifs d'une génération.

5. La progression scolaire par génération

Malgré le caractère incomplet des données dont nous disposons actuellement, il semble important de présenter ici une estimation de la progression des élèves dans les générations réelles. Une telle analyse permettra de vérifier la vraisemblance des indices que nous avons établis à partir de générations fictives. Par ailleurs, dans la mesure où nous

pourrons suivre les différentes étapes dans une même génération, il sera possible d'évaluer la proportion de diplômés du secondaire qui s'inscrivent au collégial, puis la proportion des étudiants inscrits au collégial qui obtiennent le diplôme d'études collégiales.

Les indices que nous produirons dans cette section sont des estimations établies à partir d'observations partielles. En effet, avec six années d'observation (cinq dans le cas des diplômés du collégial), il est impossible de suivre de façon exhaustive une génération dans sa progression scolaire, parce que les étapes que nous avons retenues aux fins de cette analyse sont vécues à des âges, donc à des moments, extrêmement variables par les individus d'une génération. En revanche, les taux selon l'âge révèlent qu'environ 90% des diplômés du secondaire et des nouveaux inscrits au collégial sont âgés de 16, 17 ou 18 ans, ce qui fait qu'en pratique, nos données permettent d'observer l'essentiel de la progression scolaire des quelques générations que nous pouvons suivre à chacun de ces âges. Il suffit de compléter les séries de taux en estimant, d'après ce qu'ont vécu les générations voisines, les taux aux âges marginaux qu'il nous manque, et nous disposons ainsi d'une bonne estimation des proportions de diplômés du secondaire et d'inscrits au collégial dans quatre générations.

Les résultats présentés au tableau 6 montrent que la proportion de diplômés du secondaire à l'enseignement régulier s'établit à 55,8% pour la génération 1959-1960, la plus ancienne que nous pouvons observer; cette proportion augmente par la suite jusqu'à 63,3% pour la génération 1962-1963, qui est la plus récente. Il s'agit d'un progrès marqué, puisque la proportion de diplômés gagne en moyenne deux unités de pourcentage à chaque nouvelle génération. Ces chiffres correspondent assez bien à ceux que nous avons établis au tableau 2, à partir de générations fictives. Les deux générations les plus anciennes comprennent une certaine proportion d'élèves qui ont été scolarisés au septième degré du niveau primaire, alors que les deux plus récentes sont en principe entièrement composées d'élèves ayant vécu sous le nouveau régime

Tableau 6

Estimation de la proportion (en %) des effectifs d'une génération qui obtiennent un diplôme du secondaire à l'enseignement régulier, selon le sexe et le secteur, Québec, générations 1959-1960 à 1962-1963

Année de naissance ^a	HOMMES				FEMMES				ENSEMBLE			
	Général	Professionnel		Total	Général	Professionnel		Total	Général	Professionnel		Total
		long	court			long	court			long	court	
1959-1960	39,2	9,4	3,2	51,8	45,9	12,7	1,3	59,9	42,5	11,0	2,3	55,8
1960-1961	40,9	10,0	3,9	54,8	47,2	13,5	1,5	62,4	44,0	11,8	2,7	58,5
1961-1962	44,0	10,2	4,6	58,8	49,7	14,3	1,9	65,9	56,7	12,2	3,3	62,2
1962-1963	44,8	10,3	4,7	59,7	50,8	14,2	2,0	67,0	47,7	12,3	3,4	63,3

Note: a) Les générations sont formées d'individus nés entre le 1^{er} juin d'une année et le 31 mai de la suivante.

pédagogique. Il faut attribuer une bonne partie de l'augmentation de la proportion de diplômés à ce raccourcissement du cheminement scolaire, d'autant plus que la proportion augmente peu entre les deux dernières générations, qui sont homogènes.

A ces proportions, il faudrait ajouter ceux qui obtiendront leur diplôme par la voie de l'éducation des adultes; cette proportion est particulièrement difficile à établir, car on ne peut suivre les diplômés adultes dans une génération et les indices transversaux obtenus au tableau 3 montrent une variabilité extrême d'une année à l'autre. Contentons-nous pour le moment de rappeler qu'à nos proportions de diplômés du secondaire par génération, il faut ajouter entre 5 et 8% pour tenir compte des diplômés adultes, ce qui amènerait la proportion totale de diplômés du secondaire autour de 70% pour la dernière génération observable. Quant à la proportion de diplômés du secondaire général dans cette génération, elle devrait dépasser les 50% en ajoutant les diplômés de l'éducation des adultes.

Nous avons pu établir pour les quatre mêmes générations les proportions d'inscrits au collégial; les résultats sont présentés au tableau 7 et montrent que 39,1% des membres de la génération 1959-1960 ont atteint le niveau collégial, alors que 44,6% des effectifs de la génération 1962-1963 en ont fait autant.

A partir de ces données et de celles du tableau 6, on peut proposer une mesure du taux de passage au collégial des diplômés du secondaire. En rapportant la proportion d'inscrits au collégial à la proportion de diplômés du secondaire à l'enseignement régulier, on trouve que ce taux de passage se situe à environ 70% et qu'il varie très peu au cours de la période. Cette stabilité du taux de passage indique que l'augmentation de la proportion d'inscrits au collégial résulte surtout de l'augmentation de la proportion de diplômés du secondaire. Le même calcul effectué pour chaque sexe révèle que dans la génération 1959-1960, 72% des diplômés chez les hommes, contre

Tableau 7

Estimation de la proportion (en %) des effectifs d'une génération qui s'inscrivent au collégial à temps complet, selon le sexe et le secteur
Québec, générations 1959-1960 à 1962-1963

Année de naissance ^a	HOMMES			FEMMES			ENSEMBLE		
	Général	Professionnel	Total	Général	Professionnel	Total	Général	Professionnel	Total
1959-1960	23,9	13,3	37,2	22,9	18,3	41,2	23,4	15,7	39,1
1960-1961	24,1	14,0	38,1	24,3	19,0	43,3	24,2	16,5	40,7
1961-1962	24,8	15,7	40,5	25,1	21,1	46,2	25,0	18,3	43,3
1962-1963	25,3	16,3	41,6	25,5	22,0	47,5	25,5	19,1	44,6

Note: a) Les générations sont formées d'individus nés entre le 1^{er} juin d'une année et le 31 mai de la suivante.

seulement 69% chez les femmes, ont entrepris des études collégiales, alors que dans la génération la plus récente, les taux de passage sont respectivement de 70 à 71%, à l'avantage des femmes. Dans la génération 1962-1963, la proportion d'inscrits au collégial équivaut à 93% de la proportion de diplômés du secondaire général et ce, peu importe le sexe. Même si un certain nombre d'inscrits au collégial se recrutent ailleurs, on peut conclure qu'au moins 90% des diplômés du secondaire général entreprennent des études collégiales.

L'obtention du diplôme d'études collégiales est plus difficile à mesurer dans les générations: d'une part, ce phénomène est moins concentré dans quelques années d'âge que les autres, à cause surtout des durées de fréquentation différentes selon que l'étudiant obtient son diplôme d'études collégiales au secteur général ou au professionnel. En outre, nous ne disposons dans ce cas que de cinq années d'observation, allant de 1976 à 1980. Malgré ces réserves, nous proposons au tableau 8 une estimation de la proportion de diplômés dans quatre générations, pour lesquelles nous avons pu observer au moins les trois-quarts des diplômés. Les chiffres montrent que la proportion de diplômés du collégial augmente constamment, passant de 23,4% pour la génération 1956-1957 à 26,3% pour la génération 1959-1960. Ce sont surtout les femmes qui contribuent à cette augmentation, puisque leur proportion de diplômées augmente de quatre points, contre un seul pour les hommes.

Comme il s'agit de générations plus anciennes que celles que nous avons pu observer à l'inscription au collégial (tableau 7), on ne peut suivre la combinaison des deux phénomènes que dans une seule génération, la génération 1959-1960. La confrontation des deux tableaux indique que dans cette génération, 67% des étudiants qui ont entrepris des études collégiales ont obtenu leur diplôme d'études collégiales, soit 65% des hommes et 69% des femmes. On ne peut mesurer la persévérance des étudiants selon le secteur de formation, car on sait qu'entre l'inscription au collégial et l'obtention du diplôme, de nombreux étudiants changent de secteur, passant notamment du général au professionnel.

Tableau 8

Estimation de la proportion (en %) des effectifs d'une génération qui obtiennent un diplôme d'études collégiales, selon le sexe et le secteur
 Québec, générations 1956-1957 à 1959-1960

Année de naissance ^a	HOMMES			FEMMES			ENSEMBLE		
	Général	Professionnel	Total	Général	Professionnel	Total	Général	Professionnel	Total
1956-1957	16,6	6,4	23,0	14,0	10,8	24,8	14,8	8,6	23,4
1957-1958	16,4	7,2	23,6	14,6	11,1	25,7	15,1	9,0	24,1
1958-1959	15,9	7,5	23,4	15,6	11,7	27,3	15,8	9,6	25,4
1959-1960	16,2	7,9	24,1	16,0	12,5	28,5	16,1	10,2	26,3

Note: a) Les générations sont formées d'individus nés entre le 1^{er} juin d'une année et le 31 mai de la suivante.

Conclusion

En établissant des taux de diplômés du secondaire, d'inscrits au collégial et de diplômés du collégial selon l'âge, d'après les données du ministère de l'Éducation pour l'ensemble du Québec, nous avons pu dresser un tableau rapide de la situation actuelle et de l'évolution récente de la progression des élèves dans le système scolaire québécois. Nos résultats indiquent que dans une génération qui vivrait au cours de sa vie l'ensemble des taux selon l'âge observés en 1981⁹, sur 100 personnes, 64 obtiendraient un diplôme du secondaire à l'enseignement régulier, 8 l'obtiendraient à l'éducation des adultes, 46 entreprendraient des études collégiales à temps complet, et 27 obtiendraient le diplôme d'études collégiales, dont 16 au secteur général. De plus, l'examen des indices observés depuis 1976 révèle que la situation tend à s'améliorer constamment.

Ce tableau diffère sensiblement du modèle généralement admis, qui veut que le système d'enseignement ne conserve que la moitié de sa clientèle à chaque étape décisive du cheminement scolaire. Notre analyse démontre que dans les générations qui viennent de compléter l'essentiel de leur formation, environ les deux-tiers ont obtenu un diplôme du secondaire, les deux-tiers de ces diplômés ont entrepris des études collégiales et les deux-tiers des étudiants inscrits au collégial poursuivent jusqu'à l'obtention du diplôme d'études collégiales. On peut ajouter que chez les hommes près des deux-tiers des diplômés du collégial sont de formation générale, donc directement admissibles à l'université¹⁰.

Nos données selon le sexe montrent que les femmes obtiennent un diplôme du secondaire dans une proportion sensiblement supérieure aux hommes, et qu'elles maintiennent ensuite cet avantage tout au long du

9. 1980 dans le cas des diplômés du collégial.

10. Chez les femmes, seulement 55% des diplômées ont reçu une formation générale.

cheminement scolaire. La plus forte concentration des hommes au secteur général du collégial fait que les deux sexes obtiennent un nombre à peu près équivalent de diplômés du collégial en formation générale.

Ces premiers résultats, s'ils nous apparaissent intéressants en soi, nous invitent néanmoins à poursuivre l'analyse de la progression des élèves dans le système scolaire québécois. En plus de mettre à jour et de prolonger pour le passé nos séries d'observations, nous nous proposons de mesurer certaines étapes intermédiaires, surtout au secondaire, pour mieux cerner le phénomène de l'abandon sans diplôme. De même, il faudra envisager la possibilité de prolonger l'analyse de manière à mesurer l'accès à l'université, puis l'obtention d'un diplôme universitaire. On pourra par la suite analyser l'importance de certains facteurs sur le cheminement et la réussite des individus en milieu scolaire, tels la région, la langue d'enseignement, le réseau (public ou privé). Par ailleurs, nous chercherons à évaluer la progression des élèves au Québec en la comparant à ce qu'on peut observer dans d'autres provinces ou pays. C'est un important programme de recherche que soulève cette question de la progression et du cheminement des élèves dans le système scolaire; le Service de la démographie scolaire entend y consacrer une bonne partie de ses ressources au cours des prochaines années.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 1981, Perspectives démographiques pour le Québec et ses régions administratives 1976-2001, analyse des principaux résultats, Service de l'analyse et de la prévision démographiques, Québec, 210 pages.
- CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC, 1982, "Intervention de la CEQ auprès du ministre de l'Éducation sur la modification à la note de passage des étudiants du secondaire", Communiqué Telbec, 11 mai.
- COMMISSION D'ÉTUDE SUR LA FORMATION DES ADULTES, 1982, Apprendre, une action volontaire et responsable, 634 pages.
- DIRECTION DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES, 1976 à 1978, Diplômés, Publication annuelle, Service de la démographie scolaire, ministère de l'Éducation, Québec.
- DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE, 1976 à 1981, Rapport statistique des résultats d'examens du secondaire, Ministère de l'Éducation, Québec.
- DUFOUR, Desmond, 1981, Perspectives de clientèles scolaires pour le Québec et ses régions administratives, 1981 à 2001, Direction des études économiques et démographiques, ministère de l'Éducation, 189 pages.
- GAGNON, Damien, 1981, "Les cégeps sont un échec", Le Soleil, 28 novembre, p. A-1.
- GRÉGOIRE, Réginald, 1981, La formation et l'insertion des jeunes de 15 à 18 ans dans la société: un défi pour toutes les institutions, Direction de la recherche, ministère de l'Éducation, 178 pages.
- LALONDE, Fernand, 1982, "L'administration péquiste en éducation: un avenir bloqué", Intervention du député de Marguerite-Bourgeoys au cours de l'étude des crédits du ministère de l'Éducation en commission parlementaire, Communiqué Telbec, 4 mai.
- LESPÉRANCE, André, 1981, Les clientèles universitaires de 1973 à 2001, analyse et prévision, Document 59, Direction des études économiques et démographiques, ministère de l'Éducation, Québec, 214 pages.

LÉVESQUE, Mireille, 1979, L'égalité des chances en éducation, Conseil supérieur de l'éducation.

RIVARD, Jean-Claude, 1982, "Accessibilité à l'université: 50 candidats sur 100 écartés dès le primaire", Le soleil, 27 mars, p. C-8.